

DÉLIBÉRATION N°2025-102

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-neuf
Présents :	52	heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés :	11	ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs :	14	Saint-Flour, après convocation légale en date du 1er avril
Votants :	66	2025, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

M. Pascal CHAUVEL, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Marc MAGENTIES, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Gilbert GLANDIERES, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROUlt, MME Martine GUIBERT, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Marc PUGNET, MME Catherine FOSSE BALDRAN, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Sébastien CUSSAC, M. Pierre SEGUIS, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

MME Pierrette BEAUREGARD, M. Hervé VIGIER, M. Claude BONNEFOI, MME Yolande CHASSANG, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Sylvie PORTAL, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS.

Pouvoirs :

M. Gilles BIGOT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE
M. Robert BOUDON donne pouvoir à MME Catherine FOSSE BALDRAN
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Axel JOURQUIN donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
M. Jean-Claude PRIVAT donne pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY
M. Robert ROUSSEL donne pouvoir à M. Gérard MOULIADE
M. Serge TALAMANDIER donne pouvoir à M. Jean-Paul RESCHE
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jérôme GRAS

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **16 AVR. 2025**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **16 AVR. 2025**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérécourse citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET ANNEXE PÔLES ENSEIGNEMENT/ DIFFUSION ARTISTIQUE ET LECTURE PUBLIQUE

RAPPORTEUR : Madame Emmanuelle NIOCEL JULHES

Ce budget regroupe les services suivants : l'enseignement (musique – danse – théâtre), la diffusion artistique comprenant la Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC), la lecture publique avec les deux médiathèques communautaires ainsi que la Biennale d'art contemporain « Chemin d'Art ».

Les **charges à caractère général** s'élèvent à 309 595,11 €. Elles sont en diminution de 20% par rapport à la prévision en 2024, soit 79 779,18 € de moins, baisse directement liée aux inscriptions budgétaires de la biennale d'art contemporain « Chemin d'art » inférieures au budget primitif 2024, l'année 2025 étant une année d'engagement de l'édition 2025-2026.

Les **charges de personnel** sont également en baisse de 7 033,99 € (soit 1,1 % par rapport à la prévision 2024) et s'élèvent à 647 713,30 €. Cette diminution est expliquée par la fin du remplacement d'un agent en congé maladie prévu en 2024. Elles comprennent cependant une évolution de la cotisation CNRACL à hauteur de 4 250 €, les versements de salaires pour un montant de 33 500 € et le coût des reclassements et avancements de grades prévus cette année pour 1 656 €.

Concernant **les recettes de fonctionnement**, les produits des services pour l'ensemble de ce budget annexe sont ajustés par rapport à la réalisation 2024.

Des subventions sont attendues, à hauteur de 10 000 € pour la diffusion (Conseil départemental pour la Saison culturelle), 35 000 € pour la CTEAC (DRAC, Région), 40 000 € pour l'enseignement (Conseil départemental) et 23 500 € pour la biennale d'art contemporain Chemin d'Art (DRAC).

Une participation du budget général pour un montant de 764 462,74 € est nécessaire pour équilibrer ce budget annexe. Elle est en légère baisse (de 4 098,63 €), le coût global des services étant stable par rapport à 2024.

En **section d'investissement**, il est prévu la continuité des travaux de réaménagement de l'accueil du Conservatoire, dans le cadre de l'autorisation de programme/crédits de paiement votée en 2024, ainsi que le renouvellement du parc instrumental et de matériel nécessaire au service enseignement. Une subvention du SYTEC à hauteur de 2 375 € sera perçue suite à la réalisation en 2024 d'un audit énergétique sur le bâtiment du Conservatoire.

Concernant le service diffusion, des crédits sont ouverts cette année afin de permettre l'amélioration de l'équipement du théâtre le Rex avec notamment l'acquisition de treuils pour un montant de 65 000 € ainsi que l'achat de projecteurs leds et d'une console qui viendront compléter le parc existant mais serviront également aux spectacles en itinérance, à hauteur de 35 000 €. Une subvention de 14 600 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a été accordée concernant ces acquisitions.

Les nouveaux crédits ouverts pour le service lecture publique concernent l'achat d'un meuble de présentation pour la médiathèque de Pierrefort ainsi que des stores pour la médiathèque de Neuveglise à hauteur de 7 500 €.

Une participation du budget général est nécessaire afin d'équilibrer l'ensemble des opérations d'investissement du budget annexe pôles enseignement/diffusion artistique et lecture publique et son montant s'élève à 269 352,85 €.

Vu le budget primitif 2025 équilibré en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

015-200066660-20250414-DELIB2025-102-BF
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025

- Section de fonctionnement : 992 621,72 € (1 074 923,36 € en 2024)
- Section d'investissement : 366 212,09 € (228 912,68 € en 2024)

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

✚ **ADOpte le Budget Primitif 2025 POLES ENSEIGNEMENT/ DIFFUSION ARTISTIQUE ET LECTURE PUBLIQUE, tel qu'il figure en annexe de la délibération.**

POUR : 66 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

Photographie de l'action culturelle en territoire

Cette annexe a pour objectif d'identifier les communes bénéficiant d'une action culturelle et patrimoniale et celles à prioriser à court et moyen terme. Elle comprend trois documents :

- Les cartographies culturelles qui permettent d'identifier les actions dans les 52 communes sur 2020-2022 (pour rappel) et sur 2020-2025.
- L'ensemble des écoles communales de Saint-Flour Communauté qui ont bénéficié de l'intervention du DUMIste du conservatoire depuis l'année scolaire 2023-2024.
- La répartition géographique des élèves du Conservatoire : sur 315 élèves inscrits en 2024-2025, 286 sont du territoire de Saint-Flour Communauté et se répartissent sur 31 communes de la collectivité.



- PAH
- Biennale
- Conservatoire
- Diffusion
- Lecture Publique
- Ecomusée

14 communes restantes:

- Lacapelle Barrès
- Narnhac
- Cézens
- Gourdièges
- Lieutadès
- Espinasse
- La Trinitat
- Saint Rémy de Chaudès Aigues
- Saint Martial
- Fridefont
- Védrine Saint Loup
- Soulages
- Mentières
- Tiviers

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250414-DELIB2025-102-BF
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025

Répartitions des interventions DUMIste sur l'ensemble du territoire de Saint-Flour Communauté

- **Année scolaire 2023-2024**

Les écoles de la commune de Saint-Flour :

- Besserette
- Hugo-Vialatte
- Louis Thioleron
- Saint-Joseph

Les écoles des communes du territoire :

- Coren
- Anglards de Saint-Flour
- Ruynes en Margeride
- Coltine / Ussel (RPI)
- Pierrefort
- Neuvéglise sur Truyère

- **Année scolaire 2024-2025**

Les écoles de la commune de Saint-Flour :

- Notre-Dame
- Hugo-Vialatte
- Louis Thioleron
- Besserette

Les écoles des communes du territoire :

- Anglards de Saint-Flour
- Faverolles
- Roffiac
- Saint-Martin-sous-Vigouroux
- Villedieu

La crèche municipale de Saint-Flour et les micro-crèches de Saint-Flour et Pierrefort font également partie des établissements dans lesquels le DUMIste intervient tout au long de cette année scolaire.

Répartition géographique des élèves du Conservatoire				
Nombre total d'élèves inscrits pour l'année scolaire 2024-2025				
Communes Saint-Flour Communauté				
Communes	Nombre	Communes	Nombre	
ALLEUZE	4	ROFFIAC	5	
ANDELAT	6	RUYNES EN MARGERIDE	12	
ANGULARDS DE SAINT-FOUR	5	SAINT FLOUR	129	
BREZONS	4	SAINT GEORGES	15	
CEZENS	1	SAINT-MARIE	3	
CLAUDES AIGUES	2	SAINT-URCIZE	1	
COLTINES	4	TALIZAT	7	
COREN	6	TANAVELLE	1	
CUSSAC	3	TIVIERS	3	
LES TERNES	8	USSEL	4	
LORCIERES	2	VABRES	10	
MENTIERES	3	VAL D'ARCOMIE	3	
MONTCHAMP	2	VALUEJOIS	2	
NEUVEGLISE SUR TRUYERE	21	VILLEDIEU	12	
PAULHIAC	1			
PAULHENC	6			
PIERREFORT	1			
Total			286	
Communes département Cantal				
Communes	Nombre	Communes	Nombre	
FERRIERE SAINT-MARY	2	FERRIERE SAINT-MARY	2	
LA CHAPELLE D'ALAGNON	1	LA CHAPELLE D'ALAGNON	1	
LA CHAPELLE LAURENT	2	LA CHAPELLE LAURENT	2	
LADINIAC	1	LADINIAC	1	
LAVIGERIE	1	LAVIGERIE	1	
MURAT	2	MURAT	2	
NEUSSARGUES	1	NEUSSARGUES	1	
NEUSSARGUES-EN-PINATTELLE	3	NEUSSARGUES-EN-PINATTELLE	3	
SAINT-MARY LE PLAIN	2	SAINT-MARY LE PLAIN	2	
LAVESSENET	1	LAVESSENET	1	
RAGEAGE	1	RAGEAGE	1	
Total	17	Total	17	
Communes hors département				
Communes	Nombre	Communes	Nombre	
LE MALZIEU VILLE (48)	2	LE MALZIEU VILLE (48)	2	
RIMEIZE	1	RIMEIZE	1	
ALBARET SAINTE-MARIE (48)	2	ALBARET SAINTE-MARIE (48)	2	
ISSOIRE (63)	1	ISSOIRE (63)	1	
MENDE (48)	1	MENDE (48)	1	
SAINT CHELY D'APCHER (48)	2	SAINT CHELY D'APCHER (48)	2	
SAINT PRIVAT DU FAU (48)	3	SAINT PRIVAT DU FAU (48)	3	
Total	12	Total	12	

NB : Les élèves de la commune de Saint-Flour représentent 41 % des inscrits.

➤

Budget annexe Enseignement / Diffusion artistique / Lecture publique

❖ Dépenses de fonctionnement

Chap.	Libellé	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
011	Charges à caractère général	257 160,38 €	389 374,29 €	331 221,47 €	309 595,11 €
Dont	Diffusion	135 872,14 €	176 616,69 €	137 276,88 €	173 620,00 €
	Enseignement	46 433,67 €	60 744,00 €	48 592,82 €	60 720,00 €
	Chemin d'Art	33 126,00 €	101 633,60 €	94 307,08 €	20 245,11 €
	Lecture publique	41 728,57 €	50 380,00 €	51 044,69 €	55 010,00 €

- ✓

Enseignement :
- ✎

Identiques au BP 2024 afin d'assurer le fonctionnement normal du Conservatoire.
- ✎

Pour rappel : des crédits prévus et non consommés en 2024 pour de l'entretien et de la réparation sur le bâtiment du Conservatoire sont reportés cette année.
- ✎

Prévision pour des frais de formation pour pédagogie de groupe à hauteur de 4 220 €.
- ✓

Diffusion :
- ✎

Ajustées à la baisse d'environ 3000 € par rapport au BP 2024.
- ✎

Pour rappel : intégration du coût de la CTEAC, pour un total de 44 000 €.
- ✎

Intégration de coûts d'entretien pour le pôle culturel d'Alleuze.
- ✓

Lecture publique :
- ✎

Ajustées à la hausse de 5 000 € par rapport au BP 2024 afin d'intégrer des frais de nettoyage des locaux en hausse concernant la médiathèque communautaire de Pierrefort ainsi que l'augmentation du coût des charges de bâtiment de la médiathèque de Neuvéglise.
- ✓

Biennale d'art contemporain « Chemin d'art » :
- ✎

Commencement de la Biennale « Chemin d'Art » édition 2025-2026.

➤

Budget annexe Enseignement / Diffusion artistique / Lecture publique

❖ Dépenses de fonctionnement (suite)

La prévision des charges de personnel évolue à la baisse de 7 000 € en 2025 par rapport au BP 24 en lien notamment avec la fin du remplacement d'un congé maladie prévu en 2024.

Evolution de la cotisation CNRACL à hauteur de 4 250 €.

Reversements de salaires prévus à hauteur de 33 500 €.

Intégration du coût des reclassements et avancements de grades prévus cette année à hauteur de 1 656 €.

Service enseignement : intégration du coût de la mise à disposition du professeur de clarinette pour la période de juillet à décembre 2024 pour un montant de 6 518,46 €.

Service diffusion : prise en compte d'un poste à hauteur de 20h sur une année complète, induisant une augmentation de 10 400 €.

Service lecture publique : augmentation des charges de personnels du fait de l'intégration du coût du remplacement d'un agent en congé de maternité pour les mois de janvier et février, à hauteur de 6 348 €.

Chap	Libellé	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
012	Charges de personnel	590 366,05 €	654 747,29 €	635 754,15 €	647 713,30 €
Dont	Diffusion	98 952,94 €	118 393,35 €	110 562,59 €	113 528,00 €
	Enseignement	365 668,55 €	393 792,25 €	384 916,23 €	388 722,38 €
	Chemin d'Art	16 333,71 €	18 879,42 €	20 852,11 €	17 450,00 €
	Lecture publique	109 410,85 €	123 682,27 €	119 423,22 €	128 012,92 €

❖ Dépenses de fonctionnement (suite)

Chap.	Libellé	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
65	Autres charges de gestion courante	3 485,94 €	7 400,00 €	4 087,56 €	6 550,00 €
Dont	Diffusion	1 946,13 €	6 000,00 €	3 035,72 €	5 300,00 €
	Adm/Enseignement	1 401,60 €	1 400,00 €	884,95 €	1 000,00 €
	Lecture publique	138,21 €	0,00 €	165,85 €	250,00 €
66	Charges financières	1 362,09	1 271,34 €	1 271,34 €	1 213,31 €
Dont	Adm/Enseignement	262,98 €	229,24 €	229,24 €	213,31 €
	Diffusion	1 099,11 €	1 042,10 €	1 042,10 €	1 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	750,00 €	160,00 €	750,00 €
Dont	Diffusion	0,00 €	200,00 €	0,00 €	200,00 €
	Adm/Enseignement	0,00 €	500,00 €	160,00 €	500,00 €
	Lecture publique	0,00 €	50,00 €	0,00 €	50,00 €
68	Dotation aux amortissements	24 810,80 €	21 380,44 €	22 362,44 €	26 800,00 €
Dont	Diffusion	13 001,51 €	12 614,37 €	13 034,37 €	18 500,00 €
	Enseignement	7 950,49 €	4 591,80 €	5 153,80 €	6 200,00 €
	Lecture Publique	3 858,80 €	4 174,27 €	4 174,27 €	2 100,00 €
	TOTAL DEPENSES	877 185,26 €	1 074 923,36 €	994 856,96 €	992 621,72 €

Frais de Sacem

Service diffusion : en
augmentation de 5 000 €
afin de prévoir
l'amortissement sur 6 mois
de l'investissement 2025.

Recettes de fonctionnement

Chap	Libellé	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
002	Excédent reporté	29 738,52 €	40 360,85 €	40 360,85 €	316,74 €
Dont	Diffusion	592,25 €	679,57 €	679,57 €	8 014,59 €
	Enseignement	- 666,01 €	- 666,01 €	-666,01 €	4 333,24 €
	Chemin d'Art	29 812,28 €	40 347,29 €	40 347,29 €	- 12 301,22 €
	Lecture publique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	270,13 €
013	Atténuation de charges	4 417,18 €	0,00 €	55 188,30 €	6 453,24 €
Dont	Diffusion	0,00 €	0,00 €	21 637,14 €	3 520,10 €
	Enseignement	4 417,18 €	0,00 €	20 824,44 €	178,69 €
	Lecture publique	0,00 €	0,00 €	7 181,77 €	2 723,85 €
	Chemin d'art			5 544,95 €	30,60 €
70	Produits des services	104 550,33 €	98 800,00 €	98 704,07 €	99 400,00 €
Dont	Diffusion	13 533,24 €	16 600,00 €	15 044,00 €	15 500,00 €
	Enseignement	86 661,63 €	80 000,00 €	81 816,57 €	82 100,00 €
	Chemin d'art	28,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Lecture publique	4 326,47 €	2 200,00 €	1 843,50 €	1 800,00 €

✓ Chapitre 13 :
Remboursement sur congé maternité +
aide CUI (service diffusion) jusqu'en juin

✓ Chapitre 70 :
Ajustement des prévisions par rapport à
la réalisation 2024.

❖ Recettes de fonctionnement (suite)

Chap.	Libellé	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
74	Subventions et dotations	765 076,66 €	923 027,51 €	814 895,60 €	873 986,74 €
Dont	Subvention du Budget général	662 215,79 €	768 561,37 €	693 628,68 €	764 462,74 €
	Adm / Enseignement	286 075,69 €	329 207,30 €	312 625,99 €	328 003,76 €
	Diffusion	200 906,91 €	236 801,80 €	188 665,16 €	229 364,31 €
	Chemin d'art	26 465,73 €	26 465,73 €	26 465,73 €	26 465,73 €
	Lecture publique	148 767,46 €	176 086,54 €	165 871,80 €	180 628,94 €
Dont	Autres subvention/participation	102 860,87	154 466,14 €	121 266,92 €	109 524,00 €
	Adm/Enseignement	42 860,87 €	50 000,00 €	43 294,96 €	41 024,00 €
	Diffusion	4 000,00 €	14 766,14 €	19 458,57 €	10 000,00 €
	- CTEAC	22 500,00 €	36 000,00 €	28 000,00 €	35 000,00 €
	Chemin d'Art	33 500,00 €	53 700,00 €	30 500,00 €	23 500,00 €
	Lecture publique	0,00 €	0,00 €	13,39 €	0,00 €

✓ Financeurs:
Enseignement : Conseil départemental
Diffusion : Conseil départemental + État
CTEAC : DRAC, Région Auvergne-Rhône-Alpes
Biennale : DRAC

Diminution de la subvention du budget général par rapport au BP 2024 :
Fin du remplacement d'un agent en congé maladie prévu en 2024.

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250416-DESB2025-102-BF
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025

❖ Recettes de fonctionnement (suite)

Chap.	Libellé	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
75	Autres produits de gestion courante	2 043,41 €	1 716,00 €	23,82 €	1 716,00 €
Dont	Administration/Enseignement	0,91 €	1 716,00 €	1,50 €	1 716,00 €
	Lecture publique	2 042,50 €	0,00 €	22,32 €	0,00 €
76	Produits financiers	701,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dont	Enseignement	701,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	2 557,64 €	0,00 €
	Diffusion	0,00 €	0,00 €	2 557,64 €	0,00 €
042	Amortissement des subventions	11 019,00 €	11 019,00 €	10 019,00 €	10 749,00 €
Dont	Diffusion	10 019,00 €	10 019,00 €	10 019,00 €	10 749,00 €
	Enseignement	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES	917 546,11 €	1 074 923,36 €	1 021 749,28 €	992 621,72 €
	EQUILIBRE		1 074 923,36 €		992 621,72 €

❖ Dépenses d'investissement

Chap.	Libellé	CA 2023 + RAR	BP 2024	CA 2024	RAR 2024	BP 2025
001	Résultat reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
040	Amortissement des subventions	11 019,00 €	11 019,00 €	10 019,00 €		10 749,00 €
Dont	Diffusion	10 019,00 €	10 019,00 €	10 019,00 €		10 749,00 €
	Adm/ Enseignement	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €		0,00 €
16	Emprunt	5 826,21 €	5 262,84 €	5 262,84 €		5 320,85 €
Dont	Administration/Enseignement	2 582,94 €	1 962,56 €	1 962,56 €		1 962,56 €
	Diffusion	3 243,27 €	3 300,28 €	3 300,28 €		3 358,29 €
20-21-23	Opération travaux conservatoire	13 222,08 €	82 160,00 €	10 634,00 €	3 708,00 €	181 658,00 €
	Opération matériel de Diffusion	6 404,40 €	5 500,00 €	5 279,85 €	3 211,20 €	35 000,00 €
	Achats instruments	11 077,97 €	6 000,00 €	10 981,82 €	0,00 €	7 000,00 €
	Lecture publique	15 264,39 €	5 591,18 €	4 963,24 €	6 597,88 €	7 500,00 €
	Amélioration bâtiment Rex	0,00 €	45 000,00 €	216,00 €	3 987,60 €	65 000,00 €
	Matériel de bureau et informatique	0,00 €	3 600,00 €	379,00 €		800,00 €
	Réfection toit terrasse auditorium	0,00 €	10 744,00 €	0,00 €	11 893,20 €	0,00 €
	Opération Pôle culturel d'Alleuze	11 965,43 €	0,00 €	0,00 €	9 717,16 €	0,00 €
	Bâtiment conservatoire		14 400,00 €	0,00 €	13 969,20 €	100,00 €
	TOTAL DÉPENSES	75 169,48 €	189 277,02 €	47 735,75 €	53 084,24 €	313 127,85 €

✓ Enseignement :

✓ Acquisition instruments
✓ Travaux accueil Conservatoire
✓ Chaises, détecteur de fumée

✓ Diffusion :

✓ Acquisition matériel technique
et sécurité : console, lumières
✓ Bâtiment Rex : treuils/perches

✓ Lecture Publique :

✓ Acquisition meuble de
présentation + stores
✓ médiathèque Neuveglise

Recettes d'investissement

Chap.	Libellé	CA 2023 + RAR	BP 2024	CA 2024	BP 2025
001	Résultat reporté	55 064,21 €	48 135,98 €	48 135,98 €	26 508,66 €
	Enseignement	- 2 435,66 €	- 3 294,60 €		- 20 229,30 €
	Diffusion	57 601,63 €	55 753,34 €		50 838,69 €
	Lecture publique	- 101,76 €	- 4 322,76 €		- 4 100,73 €
040-041	Opérations d'ordre/op. patrimoniales	24 810,80 €	21 380,44 €	22 362,44 €	26 800,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 794,79 €	14 533,63 €	3 745,99 €	26 575,58 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	144 862,63 €	0,00 €	286 327,85 €
	Subvention d'équipement du budget général				269 352,85 €
	Autres financeurs				16 975,00 €
Dont	Opération travaux conservatoire	0,00 €	95 060,00 €	0,00 €	186 675,48 €
	Opération matériel de Diffusion	0,00 €	2 344,73 €	0,00 €	14 600,00 €
	Achats instruments	0,00 €	7 568,82 €	0,00 €	7 000,00 €
	Lecture publique	0,00 €	11 145,08 €	0,00 €	45 098,61 €
	Amélioration bâtiment Rex	0,00 €		0,00 €	47 084,56 €
	Réfection toit terrasse auditorium	0,00 €	10 744,00 €	0,00 €	0,00 €
	Bâtiment conservatoire (acquisition matériel)	0,00 €	18 000,00 €	0,00 €	14 869,20 €
	TOTAL RECETTES	83 669,80 €	228 912,68 €	74 244,41 €	366 212,09 €
	EQUILIBRE		228 912,68 €		366 212,09 €

✓ Service diffusion : Région AURA à hauteur de 14 600 €
✓ Service enseignement : SYTEC pour un montant de 2 375 €

✓ Une participation du budget général viendra équilibrer chaque opération.

✓ Pour rappel : il est prévu une AP/CP sur l'opération de réaménagement de l'accueil du Conservatoire.

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par la Présidente,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 52

VOTE : Pour : 66

Contre : 0

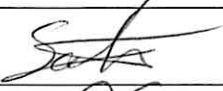
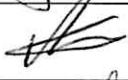
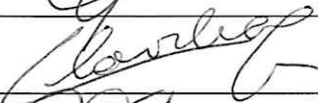
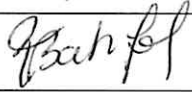
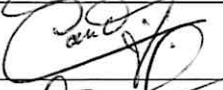
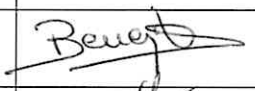
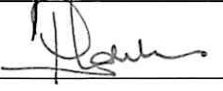
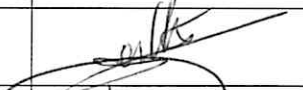
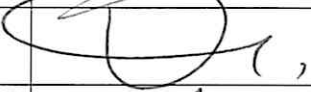
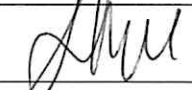
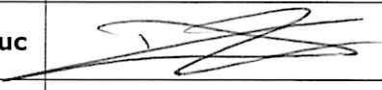
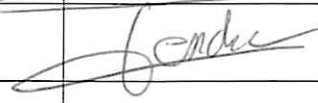
Abstention : 0

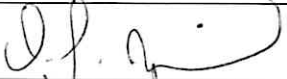
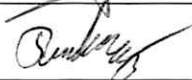
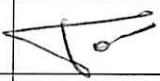
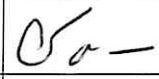
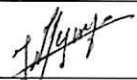
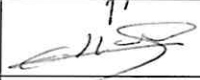
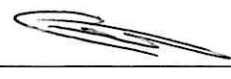
Ne prend pas part au vote : 0

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire,
À Saint-Flour, le 14 avril 2025

Date de convocation : 1^{er} avril 2025

Les Membres du Conseil Communautaire

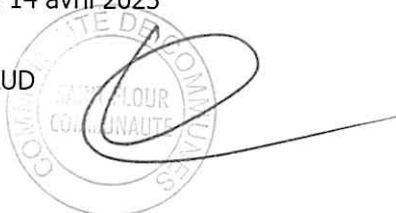
CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ANTONY Béatrice		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BATIFOL Nicole		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		DE LAROCHE Philippe ou CONDUTIER Jean-Luc	
BERTHET Jean-Paul		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou BAGUET Hervé		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GLANDIERES Gilbert	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ – POLES ENSEIGNEMENT/DIFFUSION ET LECTURE PUBLIQUE			BP 2025
CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PETITIMBERT Marie	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
GUIBERT Martine		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
JOURQUIN Axel ou BRIQUEZ Agnès		POUGNET Marc	
JOUBE Jean-Pierre		PRIVAT Jean-Claude	
LAROUSSINIE Jonathan		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
LESTEVEN Nathalie		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MALLET Annick		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MAURY Bernard		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		RICHARD Jeanine	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUSSEL Robert	
MOULIADE Gérard		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NEGRE Marine		VICARD Maryline	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VIGIER Hervé	
PERRIN Jean-Luc		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par la Présidente de Saint-Flour Communauté,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 14 avril 2025

; et de la publication le

La Présidente,
Céline CHARRIAUD



Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250414-DELIB2025-102-BF
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025